Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE MAIRIE DE LANHOUARNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 23 MARS 2023

Nombre de conseillers

municipaux En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15 L'an deux mille vingt-trois, le 23 mars à 17h00, le conseil municipal de la commune de LANHOUARNEAU, dûment convoqué le 17 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Eric Pennec, Maire.

Quorum suivant l'article L2121-17 du CGCT = 8 <u>Présents</u>: Eric Pennec, Gilbert Le Menn, Josée Falc'hun, Stéphane Riou, François Kerboul, Francis Moine, Bernard Torchen, Dominique Déroff, Françoise Le Borgne, Gwénola Beyer, Marc Bodennec, Anne-Sophie Le

Goff, Cyril Vourc'h, Séverine Guéguen

Excusée : Noémie Quéré donnant pouvoir à Françoise Le Borgne

Secrétaire de séance : Dominique Déroff

N°2023-24

CREATION EMPLOI BIBLIOTHEQUE

La gestion administrative de la bibliothèque est assurée à raison de 2h par semaine par un agent municipal.

Cet agent quittera ses fonctions au 1^{er} mai prochain du fait de son départ à la retraite, il est donc nécessaire de le remplacer sur ces fonctions.

Lors du conseil municipal du 2 février 2023 il a été décidé de procéder au remplacement de cet agent par le recrutement d'un agent contractuel.

Afin d'assurer la gestion administrative mais aussi d'impulser une nouvelle dynamique à la bibliothèque notamment par la mise en place d'animations, il est proposé de recruter un agent pour un CDD d'une durée d'un an pour un temps de travail de 5h hebdomadaire.

Le tableau des emplois serait donc modifié ainsi :

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le



ID: 029-212901110-20230323-2023_24-DE

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	POSSIBILITE POURVOIR EMPLOI PAR CONTRACTUEL ART. L332-8	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL
Direction	Secrétaire général	Rédacteur	Attaché	OUI	1	0	TC
Service	Assistant administratif	Adjoint administratif	Adjoint administratif pal 1ère classe	OUI	1	0	тс
administratif	Agent d'accueil mairie et agence postale	Adjoint administratif	Adjoint administratif pal 1 ^{ère} classe	OUI	1	0	тс
Service culturel	Agent de bibliothèque	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine pal 1 ^{ère} classe	OUI	0	1	TNC : 5h
Service technique	Agent technique polyvalent	Adjoint technique	Adjoint technique pal 1 ^{ère} classe	OUI	1	0	тс
	Agent polyvalent de maintenance	Adjoint technique	Adjoint technique pal 1 ^{ère} classe	OUI	1	0	тс
	Agent technique espaces verts polyvalent	Adjoint technique	Adjoint technique pal 1 ^{ère} classe	OUI	0	1	тс
	Agent d'entretien Espace petit prince + cantine	Adjoint technique	Adjoint technique pal 1 ^{ère} classe	OUI	1	0	TNC : 6.34h
	Chargé de propreté des locaux	Adjoint technique	Adjoint technique pal 1 ^{ère} classe	OUI	0	1	TNC: 10h

Le conseil est invité à valider le recrutement d'un agent pour assurer la gestion administrative et l'animation de la bibliothèque en CDD, à temps non complet 5/35 d'une durée d'un an ; et de valider le tableau des emplois présenté ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide :

- De valider la création d'un poste pour assurer la gestion administrative et l'animation de la bibliothèque en CDD à temps non complet 5/35^e d'une durée d'un an
- de lancer l'appel à candidatures et procéder au recrutement pour ce poste
- de valider le tableau des emplois présenté ci-dessus à compter du 1er mai 2023

<u>POUR</u>	<u>CONTRE</u>	<u>ABSTENTION</u>
13	/	2
		(Cyril Vourc'h et Bernard Torchen)

Le Maire Eric Pennec Le secrétaire de séance Dominique Déroff